Catalogue 96-315F

Les femmes du baby-boom: Une génération au travail

LE CANADA A L'ÉTUDE



Le Canada à l'étude

Les femmes du baby-boom : une génération au travail

Diane Galarneau

Nº 96-315F au catalogue

Publié par Statistique Canada et Prentice Hall Canada Inc.





Statistique Canada Statistics Canada

Canadä

Données de catalogage avant publication (Canada)

Galarneau, Diane
Les femmes du baby-boom : une génération au travail

(Le Canada à l'étude)
CS96-315F
Publié aussi en anglais sous le titre :
Female Baby Boomers: A Generation at Work.

1. Femmes d'age moyen – Travail – Canada – Statistiques.
2. Femmes – Travail – Canada – Statistiques. 3. Canada - Recensement, 1991. I. Statistique Canada. II. Titre. III. Collection.

HD6098 G3714 1994 331.3'94'082 C94-931070-0

Publication autorisée par le ministre
responsable de Statistique Canada

ISBN 0-13-150905-5
Publié par Statistique Canada et Prentice Hall Canada Inc.

Éditeur : Michael Bickerstaff, Prentice Hall Canada Inc.
Gestionnaire de produit : Lorna Bailie, Statistique Canada

1 2 3 4 5 98 97 96 95 94

Imprimé et relié au Canada.

Distribué par: Prentice Hall Canada Inc.
1870 Birchmount Rd.
Scarborough, Ontario
M1P 2J7

Préface

Le Canada à l'étude est une série de publications qui brosse un tableau de la population canadienne par le biais de l'analyse des données recueillies dans le cadre du recensement de la population et du logement de 1991. Chaque publication aborde un thème différent dans une optique démographique, sociale, culturelle et économique.

Les auteurs de cette série ont voulu rendre leurs analyses instructives et faciles à lire. Ils ont eu recours à des graphiques et à des tableaux descriptifs pour mieux illustrer l'information. Les résultats sont souvent comparés à ceux des recensements précédents ce qui met en évidence l'évolution du Canada et des Canadiens.

Les publications sont préparées par des analystes de Statistique Canada qui les font revoir par leurs pairs au Bureau même et par des experts de l'extérieur. Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à la présente publication, qui est à la fois utile et intéressante.

Je veux aussi témoigner ma reconnaissance aux millions de Canadiens qui ont rempli leur questionnaire le 4 juin 1991. Statistique Canada est très fier de pouvoir diffuser aujourd'hui un tel sommaire des résultats du recensement. J'espère que le lecteur prendra plaisir à lire la présente publication, et les autres de la même série.

Le statisticien en chef du Canada
Ivan P. Fellegi

Table des matières

Table des matières (suite)

Liste des tableaux

Table des matières (fin)

Liste des graphiques

Faits saillants

- Au même âge, les femmes de la première vague du baby-boom (nées entre 1946 et 1955) affichaient un taux d'activité sur le marché du travail constamment supérieur à celui des femmes nées avant le baby-boom (celles du "pré-baby-boom", nées entre 1936 et 1945) et toujours inférieur à celui des femmes de la deuxième vague du baby-boom (nées entre 1956 et 1965). Par exemple, entre 26 et 35 ans, le taux d'activité des femmes de la première vague était de 65% comparativement à 43% pour les femmes du pré-baby-boom et 78% pour celles de la deuxième vague.
- Le taux d'activité des jeunes femmes (16 à 25 ans), augmente dans le temps. En 1961, 39% des femmes du pré-baby-boom participaient au marché du travail, comparativement à 54% des femmes de la premère vague en 1971, à 70% de celles de la deuxième vague en 1981 et à 74% de celles du "post-baby-boom" (nées entre 1966 et 1975) en 1991.
- Reflet des conditions économiques, le taux de chômage tend également à augmenter pour les jeunes femmes (16 à 25 ans) dans le temps. En 1971, 14,3% des femmes de la première vague étaient en chômage contre 18,4% des femmes de la deuxième vague en 1981 et 19,2% de celles du "post-baby-boom" en 1991.
- Le niveau de scolarité des femmes s'accroît d'un groupe à l'autre. Par exemple, parmi les femmes âgées de 26 à 35 ans, 28% des femmes du "pré-baby-boom" avaient plus de 13 ans de scolarité en 1971, comparativement à 49% des femmes de la première vague en 1981 et à 67% de celles de la deuxième vague en 1991.
- Les femmes ont tendance à demeurer plus longtemps célibataires (jamais mariées). Entre 26 et 35 ans, 11% des femmes du "pré-baby-boom" ne s'étaient encore jamais mariées en 1971 contre 14% des femmes de la première vague en 1981 et 20% de celles de la deuxième vague en 1991.
- Elles ont également tendance à retarder le moment où elles ont des enfants (lorsqu'elles en ont). Entre 26 et 35 ans, 22% des femmes du "pré-baby-boom" n'avaient aucun enfant en 1971 contre 30% des femmes de la première vague en 1981 et 38% de celles de la deuxième vague en 1991.

- Les femmes sont de moins en moins nombreuses à avoir plusieurs enfants. La proportion des femmes du "pré-baby-boom", âgées de 26 à 35 ans, qui avaient trois enfants et plus était de 34% en 1971, comparativement à 16% pour celles de première vague en 1981 et à 13% pour les femmes de la deuxième vague en 1991.

- Peu importe leur année de naissance, les femmes demeurent concentrées dans un nombre restreint de professions. En fait, près des trois quarts des femmes oeuvraient dans cinq professions, soit celles du travail de bureau, les professions reliées aux services, à la vente, aux soins de santé et à l'enseignement. Cependant, une proportion plus importante se trouvent désormais dans la catégorie "direction et professions libérales" de même que dans celle des "sciences (naturelles et sociales) et génie".

- Le travail à temps partiel est de plus en plus courant parmi les jeunes femmes (16 à 25 ans). En 1971, 26% des femmes de la première vague travaillaient à temps partiel, contre 32% des femmes de la deuxième vague en 1981 et 43% de celles du "post-baby-boom" en 1991.

- Le revenu réel d'emploi s'est accru le plus rapidement pour les femmes de la première vague du baby-boom. Pour les femmes de ce groupe qui travaillaient à temps plein toute l'année, le revenu réel d'emploi s'est accru de 55% entre 1971 et 1981 et de 10% entre 1981 et 1991.

- En 1991, les femmes du "post-baby-boom", alors âgées entre 16 et 25 ans, qui participant à temps plein toute l'année au marché du travail, affichaient un revenu réel d'emploi de 6% inférieur à celui des femmes de la deuxième vague, en 1981.

- L'écart entre le revenu réel d'emploi des hommes et des femmes (participant à temps plein toute l'année au marché du travail) diminue d'un groupe à l'autre. Entre 26 et 35 ans, le revenu réel d'emploi des femmes du "pré-baby-boom représentait 65% de celui des hommes en 1971 comparativement à 71% pour les femmes de la première vague en 1981 et à 75% pour celles de la deuxième vague en 1991.

- La contribution des femmes de 26 à 35 ans, dans le revenu d'emploi familial s'accroît également d'un groupe à l'autre. Elle passe ainsi de 29% en 1971 pour les femmes du "pré-baby-boom" à 33% pour les femmes de la première vague en 1981 et à 36% pour celles de la deuxième vague en 1991.

Introduction

Lorsqu'il est question de la génération du baby-boom, on la qualifie souvent de génération privilégiée. En partie grâce à l'ère de prospérité et de modernité qui s'est installée durant les années d'après-guerre et jusqu'au milieu des années 1970, une certaine partie des membres de cette génération a effectivement connu des années fastes : le revenu réel augmentait comme jamais auparavant, de nouvelles technologies faisaient leur apparition, entraînant la création de nouveaux biens pour la plupart accessibles à une majorité d'individus. La demande des consommateurs semblait ne jamais devoir stagner, ce qui alimentait sans cesse l'économie de l'époque.

En même temps que cette prospérité s'installait, les structures sociales du pays se modifiaient de façon importante : l'éducation et la santé prenaient soudain une importance nouvelle, ce qui a amené la construction d'écoles, la mise sur pied de services de santé et de services sociaux gratuits. La couverture du programme d'assurance-chômage s'élargissait tandis que les différents régimes d'assistance publique étaient consolidés sous l'égide d'un seul. Ces deux programmes devaient assurer un revenu en cas de perte d'emploi ou d'incapacités diverses. Ces mesures ont grandement contribué à l'accroissement du secteur public. À peu près au même moment, les travailleurs se sont regroupés de plus en plus massivement pour revendiquer de meilleurs salaires et conditions de travail.

Ces événements ont coïncidé avec l'entrée massive des femmes sur le marché du travail. Cependant, cette hausse spectaculaire de l'activité a-t-elle touché les femmes de tous les groupes d'âge? Plus particulièrement, les femmes du baby-boom se distinguent-elles à cet égard de celles qui sont nées avant et après cette explosion démographique ?

Dans la présente publication de la série «Le Canada à l'étude», nous nous pencherons sur une comparaison de plusieurs groupes de femmes : celles de la génération du baby-boom, d'une part, et celles qui sont nées avant et après, d'autre part. Sur la base des données des trois recensements décennaux effectués en 1971, 1981 et 1991, nous examinerons de quelle façon le taux d'activité et les caractéristiques de ces groupes ont évolué. Nous étudierons le niveau de scolarité, la situation matrimoniale et familiale, le taux d'activité, le type d'industrie et de profession, le régime de travail ainsi que le revenu d'emploi.

Chapitre 1

Le baby-boom

Mais qu'est-ce vraiment que le baby-boom ?

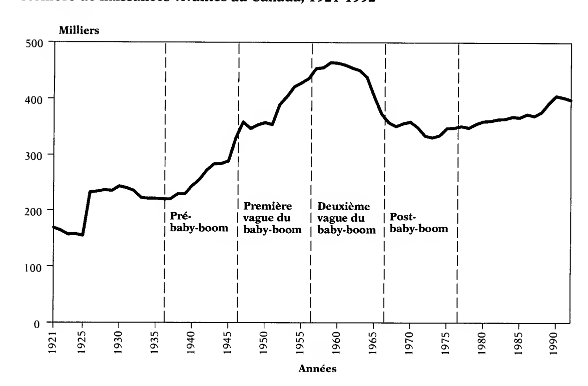
Cette expression désigne habituellement l'explosion démographique qu'ont connue certains pays, dont les États-Unis, le Canada, la Nouvelle-Zélande et l'Australie, après la Seconde Guerre mondiale.

Quant au moment précis du déclenchement et de la fin de ce phénomène, il n'y a pas vraiment de consensus, et cela varie selon les pays. Selon certains, le baby-boom au Canada a commencé durant la guerre, au moment où le taux de natalité est revenu au niveau d'avant la crise économique des années 1930, soit vers 1943. Pour d'autres, il a commencé peu après la guerre (vers 1946), lorsque les soldats sont revenus dans leur famille et que le taux de natalité a augmenté brusquement. L'année exacte de la fin varie également selon les démographes et les historiens, mais il semble qu'elle ait eu lieu durant les années 1960. En général, à Statistique Canada, le baby-boom s'étend sur 20 ans, soit de 1946 à 1965, et c'est cette définition que nous utiliserons **(graphique 1.1)**.

Description des groupes étudiés

Les femmes du baby-boom sont-elles différentes des autres quant à l'évolution de leur taux d'activité et de leurs caractéristiques personnelles et familiales ? Existe-t-il en plus des différences à l'intérieur même de la génération du baby-boom ? En effet, comme le baby-boom s'étale sur 20 ans au Canada, il existe une telle différence d'âge entre celles du début de cette génération et les plus jeunes que le contexte même du marché du travail avait changé entre l'arrivée des premières et des dernières.

Graphique 1.1
Nombre de naissances vivantes au Canada, 1921-1992



Sources : ***Statistiques choisies sur la natalité et la fécondité***, Canada, 1921-1990, n° 82-553 au catalogue et ***Naissances*** 1991, n° 84-210 au catalogue et données non publiées de 1992 de la Division des Statistiques sur la santé.

Une façon de répondre à ces questions consiste à répartir les femmes par groupe d'âge et à examiner leurs caractéristiques lorsqu'elles avaient le même âge mais à différents moments, autrement dit, de procéder à une analyse par cohorte. Nous comparerons donc le taux d'activité[1] et les caractéristiques de quatre groupes de femmes :

- les «femmes du pré-baby-boom», nées entre 1936 et 1945;
- les «femmes de la première vague du baby-boom», nées entre 1946 et 1955;
- les «femmes de la deuxième vague du baby-boom», nées entre 1956 et 1965;
- les «femmes du post-baby-boom», nées entre 1966 et 1975.

Comme l'étude vise l'examen des caractéristiques des femmes en âge de travailler, seules celles de 16 ans et plus en font partie. Les femmes des groupes «de la deuxième vague du baby-boom» et «du post-baby-boom» ne sont pas présentes à tous les recensements étudiés puisqu'elles sont trop jeunes ou qu'elles ne sont pas encore nées (**tableaux 1.1 et 1.2**).

Tableau 1.1
Âge des femmes des quatre groupes aux trois derniers recensements décennaux

Années de naissance	1971	1981	1991
		Âge	
1936 à 1945 (pré-baby-boom)	26 à 35 ans	36 à 45 ans	46 à 55 ans
1946 à 1955 (1re vague[1])	16 à 25 ans	26 à 35 ans	36 à 45 ans
1956 à 1965 (2e vague[2])	6 à 15 ans	16 à 25 ans	26 à 35 ans
1966 à 1975 (post-baby-boom)	0 à 5 ans	6 à 15 ans	16 à 25 ans

1. Première vague du baby-boom.
2. Deuxième vague du baby-boom.

Tableau 1.2
Répartition des groupes de femmes de 16 ans et plus selon leur année de naissance

Années de naissance	1971	1981	1991
		Total (en milliers)	
	3 316	5 802	7 954
		Pourcentage	
1936 à 1945 (pré-baby-boom)	42	24	18
1946 à 1955 (1re vague[1])	58	36	27
1956 à 1965 (2e vague[2])	0	40	31
1966 à 1975 (post-baby-boom)	0	0	24

1. Première vague du baby-boom.
2. Deuxième vague du baby-boom.

Sources : Statistique Canada, données non publiées des recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Chapitre 2

Taux d'activité et contexte économique

Durant toute l'analyse, il est bon de tenir compte du fait que chacun des groupes examinés est soumis aux conditions socioéconomiques de son époque et que l'année de son entrée sur le marché du travail est parfois déterminante de l'évolution subséquente de la carrière de celles qui en font partie.

Dans cette partie, nous décrirons le contexte économique qui prévalait lorsque chacun des groupes étudiés atteignait un âge où nombre de jeunes se joignent habituellement au marché du travail, soit autour de 20 ans. De plus, nous examinerons l'évolution subséquente de leur taux d'activité ainsi que de certaines de leurs caractéristiques.

Les femmes du pré-baby-boom

Les femmes du pré-baby-boom (nées entre 1936 et 1945), qui se sont jointes au marché du travail autour de la vingtaine, l'ont fait principalement durant les années 1950. À cette époque, le Canada traversait une période d'expansion générale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Le chômage et l'inflation se maintenaient à de faibles niveaux; de 1951 à 1960, ces deux indicateurs atteignaient en moyenne 4,5 % et 1,2 % par an respectivement. Cette prospérité entraînant la création de nouvelles industries, on imagine qu'une panoplie de nouveaux emplois s'offraient aux arrivants. Cependant, l'activité des femmes sur le marché du travail était encore un phénomène récent – en 1961, environ 39 %[1] seulement des femmes du pré-baby-boom, alors âgées de 16 à 25 ans, travaillaient à l'extérieur. Également, il est facile d'imaginer que nombre d'entre elles participaient au marché du travail quelques années tout au plus jusqu'à ce qu'elles se marient. Il est donc possible qu'une minorité de femmes seulement, à cette époque, ait eu accès à ces emplois prometteurs.

Tableau 2.1
Répartition et taux d'activité des femmes du pré-baby-boom selon certaines variables démographiques et économiques

Âge	1971 26 à 35 ans	1981 36 à 45 ans	1991 46 à 55 ans	1971 26 à 35 ans	1981 36 à 45 ans	1991 46 à 55 ans
	Répartition en %[1]			Taux d'activité en %[2]		
Niveau de scolarité[3]						
Total	100	100	100	43	64	70
Moins de 9 ans	23	20	18	30	48	48
De 9 à 13 ans	49	41	42	43	63	68
Études postsecondaires[4]	23	32	31	54	72	79
Diplôme universitaire	5	8	9	64	83	88
État matrimonial						
Célibataire (jamais mariée)	11	7	6	80	79	73
Mariée[5]	83	82	77	37	62	69
Autre[6]	6	12	17	60	74	73
Présence et nombre d'enfants à la maison						
Sans enfant	22	17	45	77	78	69
Avec enfant(s)	78	83	55	34	62	71
1 enfant	16	17	27	45	68	70
2 enfants	28	34	19	34	64	73
3 enfants et plus	34	33	8	28	56	68
Sans enfant d'âge préscolaire	23	71	54	48	64	71
Avec enfant(s) d'âge préscolaire[7]	55	12	1	28	47	60
Revenu d'emploi du conjoint[8] (en dollars constants de 1990)						
Moins de 10 000 $	9	10	21	41	58	59
10 000 $ à 19 999 $	15	9	10	40	65	73
20 000 $ à 29 999 $	28	16	15	41	66	72
30 000 $ à 39 999 $	27	23	17	37	65	71
40 000 $ à 49 999 $	11	18	14	30	62	71
50 000 $ à 59 999 $	5	10	9	28	60	72
60 000 $ et plus	5	14	14	25	54	70

1. La somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100 en raison de l'arrondissement.
2. Le taux d'activité est défini comme la proportion de la population de 16 ans et plus qui est soit employée, soit en chômage.
3. Le niveau de scolarité est le plus haut niveau atteint au moment du recensement.
4. Cette catégorie comprend les personnes ayant obtenu un certificat ou un diplôme d'une école de métiers, ayant fait certaines études universitaires ou non universitaires avec ou sans certificat ou diplôme.
5. Comprend aussi les personnes en union libre.
6. Comprend les veuves et les divorcées.
7. La présence d'enfants d'âge préscolaire à la maison peut comprendre celle d'enfants plus vieux.
8. Dans le cas des femmes mariées ou en union libre seulement. A moins d'indication contraire, toutes les données sur le revenu réfèrent à celui de l'année précédant le Recensement. Par exemple, au Recensement de 1971, le revenu est celui de l'année 1970.

Sources : Statistique Canada, données non publiées des recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Cependant, cette mentalité n'a pas tardé à se modifier. Les femmes du pré-baby-boom ont par la suite accru leur participation au marché du travail à 43 % en 1971, à 64 % en 1981 et finalement à 70 % en 1991.

Parallèlement à ce changement spectaculaire, le niveau de scolarité de ce groupe s'est accru entre 1971 et 1991 (**tableau 2.1**). Alors que seulement 28 % de ces femmes avaient plus de 13 ans de scolarité en 1971, près de 40 % étaient dans cette situation en 1991[2]. L'activité sur le marché du travail s'accroît habituellement avec le niveau de scolarité. Ce groupe ne faisait pas exception. On note en plus un accroissement du taux d'activité pour la plupart des niveaux de scolarité entre 1971 et 1991.

Si le taux d'activité des femmes du pré-baby-boom variait considérablement selon l'état matrimonial en 1971 (37 % pour les femmes mariées et 80 % pour les célibataires), en 1991, l'écart n'était plus que de 4 points (69 % et 73 % respectivement). Avec le temps, la présence et le nombre d'enfants à la maison ont également eu un effet moins important sur l'activité de ces femmes sur le marché du travail; en 1971, 34 % seulement des femmes ayant des enfants étaient actives contre 62 % en 1981 et 71 % en 1991. Cela peut être attribuable au fait que peu de femmes du pré-baby-boom avaient des enfants d'âge préscolaire en 1981 et en 1991. Cependant, lorsqu'elles en avaient, on notait un accroissement de leur taux d'activité dans le temps (le taux d'activité des femmes du pré-baby-boom, ayant des enfants d'âge préscolaire passait de 28 % en 1971 à 47 % en 1981 et à 60 % en 1991).

En 1971, le taux d'activité des femmes du pré-baby-boom (mariées ou en union libre) diminuait considérablement à mesure que le revenu d'emploi du conjoint augmentait. Il passait en effet de 41 % lorsque ce revenu était inférieur à 10 000 $ à 25 % lorsqu'il était de 60 000 $ et plus. Cependant cet effet semblait diminuer avec le temps car, en 1991, mis à part la catégorie «moins de 10 000 $», il n'y avait pratiquement plus d'écart entre le taux d'activité des femmes selon le niveau de revenu d'emploi du conjoint, le taux variant entre 73 % et 70 %. Il est possible que l'impact plus faible du revenu d'emploi du conjoint en 1991 ait été attribuable non seulement à un changement dans les normes sociales[3], mais également au fait que nombre de ces femmes n'avaient alors plus d'enfant d'âge préscolaire à la maison (en fait 1 % seulement d'entre elles étaient dans cette situation en 1991 contre 55 % en 1971).

Les femmes de la première vague du baby-boom

L'arrivée sur le marché du travail des femmes de la première vague du baby-boom, nées entre 1946 et 1955, s'est produite principalement durant les années 1960, soit au cours de cette ère de prospérité. De 1961 à 1970, la production intérieure brute (mesurée par le PIB en dollars de 1986) s'accroissait en moyenne de 5,2 % par année, les prix à la consommation, de 2,9 %, le taux de chômage moyen était de 5,5 %, et la dette nationale avait grandement diminué à la suite de la croissance économique.

Tableau 2.2
Répartition et taux d'activité des femmes de la première vague du baby-boom selon certaines variables démographiques et économiques

Âge	1971 16 à 25 ans	1981 26 à 35 ans	1991 36 à 45 ans	1971 16 à 25 ans	1981 26 à 35 ans	1991 36 à 45 ans
	Répartition en %[1]			Taux d'activité en %[2]		
Niveau de scolarité[3]						
Total	100	100	100	54	65	80
Moins de 9 ans	11	9	8	36	44	56
De 9 à 13 ans	63	42	41	50	59	76
Études postsecondaires[4]	23	36	37	70	72	84
Diplôme universitaire	3	13	15	78	82	88
État matrimonial						
Célibataire (jamais mariée)	62	14	9	57	85	81
Mariée[5]	36	78	78	48	61	79
Autres[6]	2	9	14	60	75	82
Présence et nombre d'enfants à la maison						
Sans enfant	77	30	24	60	89	85
Avec enfant(s)	23	70	76	30	55	78
1 enfant	13	20	20	36	66	81
2 enfants	7	33	37	23	54	80
3 enfants et plus	2	16	20	17	44	73
Sans enfant d'âge préscolaire	1	24	63	50	66	80
Avec enfant(s) d'âge préscolaire[7]	22	46	13	30	50	69
Revenu d'emploi du conjoint[8] (en dollars constants de 1990)						
Moins de 10 000 $	15	10	13	46	61	74
10 000 $ à 19 999 $	25	11	10	48	65	82
20 000 $ à 29 999 $	35	18	15	51	66	81
30 000 $ à 39 999 $	19	26	19	46	62	81
40 000 $ à 49 999 $	4	19	17	39	58	80
50 000 $ à 59 999 $	1	9	11	37	54	80
60 000 $ et plus	1	8	15	37	51	75

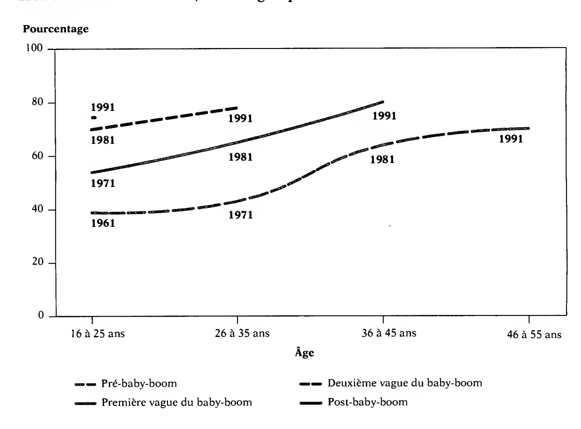
1. La somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100 en raison de l'arrondissement.
2. Le taux d'activité est défini comme la proportion de la population de 16 ans et plus qui est soit employée, soit en chômage.
3. Le niveau de scolarité est le plus haut niveau atteint au moment du recensement.
4. Cette catégorie comprend les personnes ayant obtenu un certificat ou un diplôme d'une école de métiers, ayant fait certaines études universitaires ou non universitaires avec ou sans certificat ou diplôme.
5. Comprend aussi les personnes en union libre.
6. Comprend les veuves et les divorcées.
7. La présence d'enfants d'âge préscolaire à la maison peut comprendre celle d'enfants plus vieux.
8. Dans le cas des femmes mariées ou en union libre seulement. A moins d'indication contraire, toutes les données sur le revenu réfèrent à celui de l'année précédant le Recensement. Par exemple, au Recensement de 1971, le revenu est celui de l'année 1970.

Sources : Statistique Canada, données non publiées des recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Le marché du travail de l'époque était loin d'être saturé car même s'il était inondé par de nombreux arrivants, issus des 10 premières années du baby-boom, il était à même d'absorber une grande partie de cette nouvelle main-d'oeuvre; la proportion de la population canadienne qui était employée (le rapport emploi/population) s'est en effet accru de près de 5 points entre 1970 et 1980 (de 54,5 % à 59,3 %).

En 1971, le taux d'activité des femmes de 16 à 25 ans, de celles de la première vague du baby-boom (54 %), dépassait déjà celui des femmes du pré-baby-boom au même âge (39 %), annonçant ainsi la hausse spectaculaire du taux d'activité qui était en train de se produire (**graphique 2.1**). Dix ans plus tard, ce groupe avait un taux d'activité de 65 % puis de 80 % en 1991.

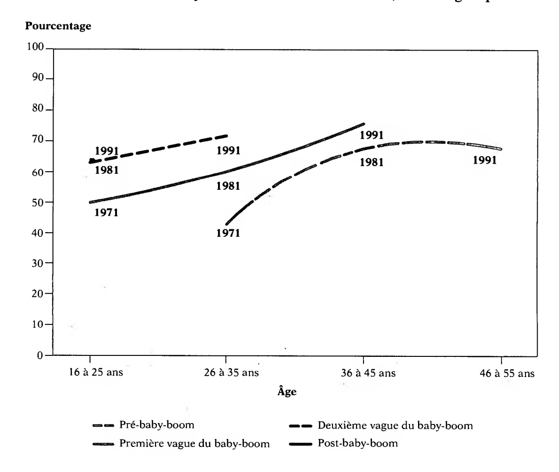
Graphique 2.1
Taux d'activité des femmes, selon le groupe



Sources : Statistique Canada, données non publiées des recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

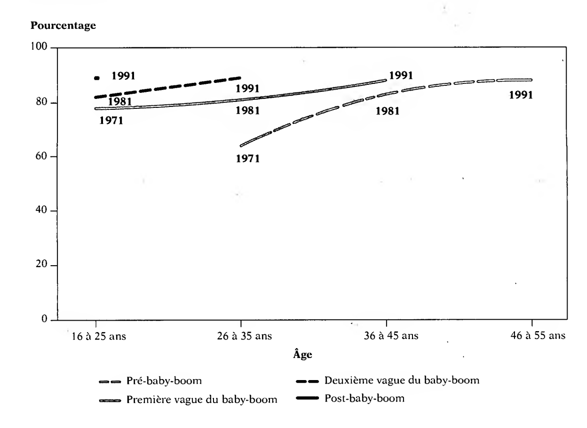
Si les femmes du pré-baby-boom ont accru leur niveau de scolarité entre 1971 et 1991, les femmes de la première vague en ont fait tout autant (**tableau 2.2**), mais beaucoup plus tôt dans leur vie, et elles ont été plus nombreuses à poursuivre leurs études à des niveaux supérieurs. En 1991, 52 % des femmes de la première vague avaient plus de 13 ans de scolarité (contre 40 % des femmes du pré-baby-boom au même âge, soit en 1981); 15 % d'entre elles avaient un diplôme universitaire (contre 8 % des femmes du pré-baby-boom au même âge). De plus, en 1991, pour chaque niveau de scolarité, le taux d'activité des femmes de la première vague du baby-boom était toujours plus élevé que celui des femmes du pré-baby-boom au même âge, en 1981 (**graphiques 2.2 et 2.3**).

Graphique 2.2
Taux d'activité des femmes ayant de 9 à 13 ans de scolarité, selon le groupe



Sources : Statistique Canada, données non publiées des recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Graphique 2.3
Taux d'activité des femmes ayant un diplôme universitaire, selon le groupe

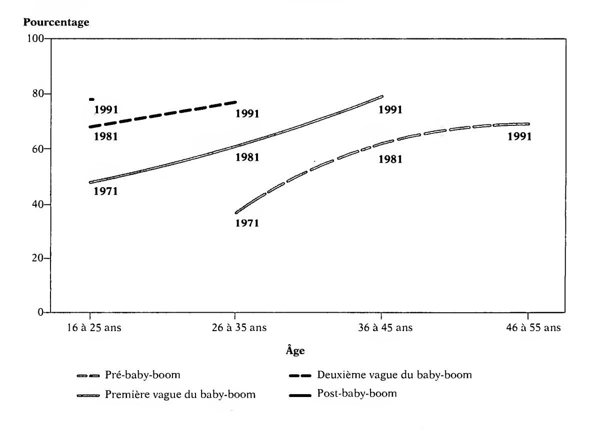


Sources : Statistique Canada, données non publiées des recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

En ce qui a trait à l'état matrimonial et à la situation familiale, même si elle était encore mal définie et à peine visible, on sentait l'avènement d'une nouvelle tendance. Déjà en 1981, les femmes de la première vague du baby-boom accusaient un léger retard par rapport aux femmes du pré-baby-boom avant de vivre à deux : entre 26 et 35 ans, 14 % d'entre elles étaient célibataires, contre 11 % des femmes du pré-baby-boom au même âge; elles étaient également un peu plus susceptibles que les femmes du pré-baby-boom au même âge de n'avoir aucun enfant (30 % contre 22 %) et moins nombreuses à en avoir 3 et plus (16 % contre 34 %).

Parallèlement à ces changements, les femmes mariées ou en union libre accroissaient considérablement leur taux d'activité (**graphique 2.4**). En 1991, alors qu'elles étaient âgées de 36 à 45 ans, l'écart entre leur taux d'activité et celui des célibataires n'était plus que de 2 points (79 % et 81 % respectivement). En comparaison, les femmes du pré-baby-boom au même âge, avaient un écart de 17 points avec les célibataires (62 % et 79 % respectivement).

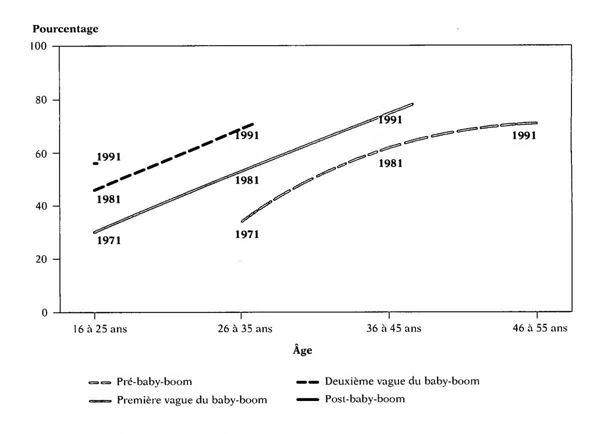
Graphique 2.4
Taux d'activité des femmes mariées, selon le groupe



Sources : Statistique Canada, données non publiées des recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

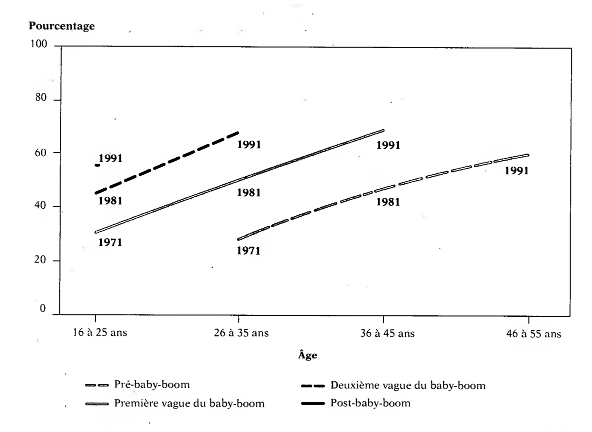
Avec les années, le nombre et l'âge des enfants ont été un déterminant de moins en moins important dans la décision des femmes du pré-baby-boom de participer ou non au marché du travail. Cela a été d'autant plus vrai pour les femmes de la première vague du baby-boom (**graphique 2.5**). Pour le même nombre d'enfants, dans le même groupe d'âge, les femmes de la première vague du baby-boom âgées de 26 à 35 ans avaient un taux d'activité qui surpassait de loin celui des femmes du pré-baby-boom au même âge et dans la même situation. Par exemple, avec au moins un enfant d'âge préscolaire, le taux d'activité des femmes de la première vague du baby-boom était de 50 % comparativement à 28 % pour les femmes du pré-baby-boom au même âge (**graphique 2.6**).

Graphique 2.5
Taux d'activité des femmes ayant au moins un enfant, selon le groupe



Sources : Statistique Canada, données non publiées des recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Graphique 2.6
Taux d'activité des femmes ayant au moins un enfant d'âge préscolaire, selon le groupe



Sources : Statistique Canada, données non publiées des recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

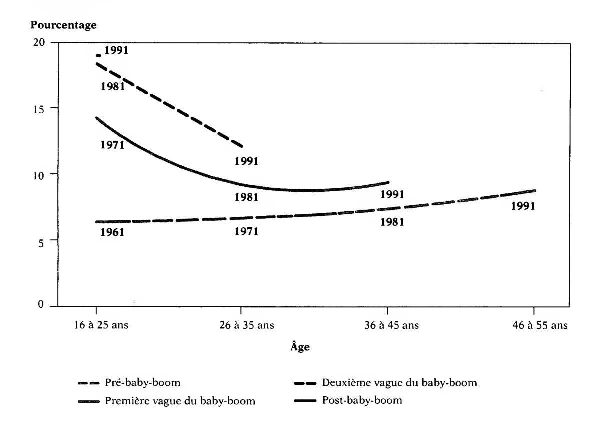
Il semble y avoir une relation entre le revenu d'emploi du conjoint (dans le cas des femmes mariées ou en union de fait) et le taux d'activité des femmes de la première vague du baby-boom jusqu'en 1981. En 1991, alors que ces femmes avaient entre 36 et 45 ans, le taux d'activité ne variait pratiquement plus en fonction du revenu d'emploi de leur conjoint. Pour les femmes du pré-baby-boom, la relation devenait moins importante lorsqu'elles atteignaient entre 46 et 55 ans. De plus, si on la compare à celle des femmes du pré-baby-boom, la relation du taux d'activité avec le revenu d'emploi du conjoint était beaucoup plus ténue pour les femmes de la première vague du baby-boom, et ce, à chaque niveau de revenu d'emploi.

Les femmes de la deuxième vague du baby-boom

La plupart des femmes de la deuxième vague du baby-boom, nées entre 1956 et 1965, se sont jointes au marché du travail durant les années 1970, lesquelles marquent le début d'une ère de croissance plus modérée. Après la récession de 1974-1975, le taux de croissance de la production (du PIB en dollars de 1986) a considérablement ralenti : passant d'une moyenne de 5,2 % par année entre 1971 et 1975 à 3,9 % entre 1976 et 1980. Cette récession avait entraîné une inflation importante, les prix s'accroissant de 8,1 % en moyenne annuellement durant les années 1970, comparativement à moins de 3 % pendant les années 1960. Même s'il était encore supportable, le taux de chômage commençait à s'élever : de 5,0 % en moyenne durant les années 1960, il était passé à 5,8 % durant la première moitié des années 1970, puis à 7,6 % dans la deuxième moitié.

L'activité des femmes sur le marché du travail était de plus en plus courante en 1981, 70 % des femmes de la deuxième vague du baby-boom, âgées de 16 à 25 ans, étant alors actives. La proportion d'entre elles qui étaient employées (57 %) dépassait celle de leurs prédécesseures, au même âge, les femmes de la première vague du baby-boom (46 %). Le marché du travail semble donc avoir réussi à absorber une grande partie de ce groupe et ce même s'il était le plus important en nombre : c'est effectivement durant les 10 ans au cours desquels les femmes de ce groupe sont nées que le nombre de naissances a culminé (**graphique 1.1**). Mais en raison de l'importance numérique des femmes de la deuxième vague du baby-boom, de leur plus grande participation au marché du travail et du fait que certaines d'entre elles s'y sont jointes au moment où le marché du travail montrait certains signes d'essoufflement, la recherche d'emploi se faisait dans un contexte moins favorable. En 1981, le taux de chômage des femmes de la deuxième vague du baby-boom (âgées de 16 à 25 ans) était d'ailleurs plus élevé que celui des femmes de la première vague au même âge (18,4 % contre 14,3 %) et témoignait ainsi d'un certain engorgement du marché du travail (**graphique 2.7**).

Graphique 2.7
Taux de chômage des femmes, selon le groupe



Sources : Statistique Canada, données non publiées des recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Tableau 2.3
Répartition et taux d'activité des femmes de la deuxième vague du baby-boom et du post-baby-boom selon certaines variables démographiques et économiques

	2e vague du baby-boom		Post-baby-boom	2e vague du baby-boom		Post-baby-boom
	1981	1991	1991	1981	1991	1991
Âge	16 à 25 ans	26 à 35 ans	16 à 25 ans	16 à 25 ans	26 à 35 ans	16 à 25 ans
	Répartition en %[1]			Taux d'activité en %[2]		
Niveau de scolarité[3]						
Total	100	100	100	70	78	74
Moins de 9 ans	4	4	3	43	50	44
De 9 à 13 ans	60	40	51	63	72	64
Études postsecondaires[4]	31	41	40	82	83	86
Diplôme universitaire	5	16	7	82	89	89
État matrimonial						
Célibataire (jamais mariée)	65	20	73	70	85	73
Mariée[5]	33	72	25	68	77	78
Autres[6]	2	8	1	70	76	66
Présence et nombre d'enfants à la maison						
Sans enfant	83	38	87	75	91	77
Avec enfant(s)	17	62	13	46	71	56
1 enfant	11	21	9	53	78	61
2 enfants	5	28	4	38	71	49
3 enfants et plus	1	13	1	28	60	35
Sans enfant d'âge préscolaire	1	19	1	65	78	74
Avec enfant(s) d'âge préscolaire[7]	17	43	13	45	68	55
Revenu d'emploi du conjoint[8] (en dollars constants de 1990)						
Moins de 10 000 $	17	13	23	65	72	69
10 000 $ à 19 999 $	19	13	22	71	79	80
20 000 $ à 29 999 $	26	20	25	73	81	82
30 000 $ à 39 999 $	23	23	18	68	79	82
40 000 $ à 49 999 $	10	15	7	63	76	79
50 000 $ à 59 999 $	3	8	3	57	73	76
60 000 $ et plus	2	8	2	57	70	75

1. La somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100 en raison de l'arrondissement.
2. Le taux d'activité est défini comme la proportion de la population de 16 ans et plus qui est soit employée, soit en chômage.
3. Le niveau de scolarité est le plus haut niveau atteint au moment du recensement.
4. Cette catégorie comprend les personnes ayant obtenu un certificat ou un diplôme d'une école de métiers, ayant fait certaines études universitaires ou non universitaires avec ou sans certificat ou diplôme.
5. Comprend aussi les personnes en union libre.
6. Comprend les veuves et les divorcées.
7. La présence d'enfants d'âge préscolaire à la maison peut comprendre celle d'enfants plus vieux.
8. Dans le cas des femmes mariées ou en union libre seulement A moins d'indication contraire, toutes les données sur le revenu réfèrent à celui de l'année précédant le recensement. Par exemple, au Recensement de 1971, le revenu est celui de l'année 1970.

Sources : Statistique Canada, données non publiées des recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Un examen des variables démographiques et du taux d'activité (**tableau 2.3**) confirme que les tendances observées pour les femmes de la première vague du baby-boom se sont poursuivies et, en général, se sont même accentuées pour les femmes de la deuxième vague du baby-boom. Elles ont continué d'accroître leur niveau de scolarité par rapport à leurs prédécesseures, elles ont attendu plus longtemps avant de vivre à deux et d'avoir des enfants, et elles ont eu de moins en moins d'enfants.

Cependant leur taux d'activité était plus élevé que celui des femmes de la première vague du baby-boom au même âge. Cela demeure vrai si l'on compare le taux d'activité selon le niveau de scolarité, l'état matrimonial, le nombre et l'âge des enfants.

En 1991, le revenu d'emploi du conjoint conservait un certain impact sur l'activité des femmes de la deuxième vague du baby-boom, alors qu'elles avaient entre 26 et 35 ans. (Rappelons que pour les femmes de la première vague, cette variable avait un moindre effet sur leur comportement au moment où elles atteignaient entre 36 et 45 ans.)

Les femmes du post-baby-boom

C'est principalement durant les années 1980 que la plupart des femmes du post-baby-boom, nées entre 1966 et 1975, se sont jointes au marché du travail. Durant ces années, le ralentissement du rythme de croissance annuel moyen de la production s'accentuait : de 4,6 % entre 1971 et 1980, il passait à 2,9 % entre 1981 et 1990. L'inflation provoquée par le choc pétrolier du début des années 1970 poursuivait son ascension et atteignait même des niveaux inquiétants, les prix à la consommation s'étant accrus de 12,4 % et 10,9 % en 1981 et 1982. L'inflation s'est toutefois résorbée dès 1983.

Par ailleurs, la réduction de la demande globale a amené plusieurs entreprises à fermer leurs portes ou à réduire considérablement leurs activités. Des emplois se sont alors perdus et ne sont pas réapparus une fois la récession terminée. Durant la récession, le taux de chômage a atteint des niveaux records de plus de 11 %, et un chômage persistant a dominé la reprise des années 1980. Le taux de chômage s'est effectivement maintenu au-dessus de 10 % jusqu'en 1985. Ce n'est qu'en 1989 qu'il est retourné à son niveau d'avant la récession de 1981-1982 (7,5 %). Depuis déjà quelques années, en raison de l'expansion du secteur des services, et du fait qu'il privilégie de plus en plus le travail à temps partiel, ce type d'emploi a vu son importance s'accroître, aux dépens des emplois à temps plein, la proportion du temps partiel étant passée de 11 % de l'emploi total en 1975 à 17 % en 1993. Cependant, un nombre croissant d'individus ont accepté ces emplois à temps partiel, faute de mieux. Ces derniers se sont ajoutés à la main-d'oeuvre sous-employée qui témoigne aujourd'hui de la détérioration de la situation de l'emploi.

Les contrecoups de la dernière récession (1990-1992) sont encore difficiles à évaluer. Cependant, les problèmes de la décennie précédente, chômage et endettement national, sont toujours présents. Avec la globalisation des marchés et le nouveau mot d'ordre des

entreprises – réorganiser et réduire –, le chômage se voit accentué puisque cela se traduit souvent par des mises à pied.

Malgré cela, le taux d'activité des nouvelles arrivantes en 1991, des femmes du post-baby-boom, a dépassé celui de leurs prédécesseures au même âge, les femmes de la deuxième vague du baby-boom (74 % comparativement à 70 %). La proportion de la population employée a continué de s'accroître, quoique plus lentement, par rapport au groupe précédent au même âge : 60 % contre 57 %. Cependant, si ce rapport a continué de s'accroître, cela peut être attribuable au fait que la population des femmes du post-baby-boom était beaucoup moins importante en nombre que celle du groupe précédent et non pas à la capacité plus grande du marché du travail d'absorber une main-d'oeuvre supplémentaire. Le taux de chômage des femmes du post-baby-boom témoignait d'ailleurs de la détérioration de la situation de l'emploi pour les jeunes puisqu'il atteignait 19,2 % pour ce groupe en 1991, le plus haut niveau de tous les groupes d'arrivantes depuis 1971.

Ce groupe a perpétué les tendances observées pour les femmes de la première et de la deuxième vagues du baby-boom en ce qui a trait au niveau de scolarité, à l'état matrimonial, à la fécondité et au taux d'activité (**tableau 2.3**). Il les a, lui aussi, généralement accentuées. Mais comme on le verra plus loin, la participation des femmes du post-baby-boom au marché du travail a été plus souvent à temps partiel et leur niveau de revenu d'emploi, pour le même régime de travail, a eu tendance à diminuer par rapport à celui des femmes du groupe précédent.

Le taux d'activité des femmes à la tête de familles monoparentales

Le nombre de mères seules s'est grandement accru depuis 1971. Toutes catégories d'âge confondues, de 370 000 qu'il était en 1971, leur nombre atteignait près de 800 000 en 1991.

Lorsqu'une femme a un ou plusieurs enfants à la maison, une autre variable importante dans sa décision de participer ou non au marché du travail est la présence ou l'absence d'un conjoint. Cependant, l'effet de cette variable n'est pas clair. En effet, en 1971 et en 1981, les mères de familles monoparentales ont eu, en général, un taux d'activité supérieur à celui des mères de familles biparentales. En 1991, toutefois, la situation s'est inversée. Pourtant, le taux d'activité des deux groupes s'est accru, mais celui des mères de familles biparentales a augmenté plus rapidement sur toute la période 1971-1991, (en 1981, elles avaient presque rejoint les mères seules). Il faut noter cependant que les mères seules travaillaient dans une plus grande mesure à temps plein toute l'année.

Tableau 2.4
Taux d'activité des femmes des quatre groupes, selon le type de famille et la présence d'enfant(s) d'âge préscolaire

	1971		1981			1991			
Groupe	Pré-baby-boom	1re vague[1]	Pré-baby-boom	1re vague	2e vague[2]	Pré-baby-boom	1re vague	2e vague	Post-baby-boom
Âge	26 à 35 ans	16 à 25 ans	36 à 45 ans	26 à 35 ans	16 à 25 ans	46 à 55 ans	36 à 45 ans	26 à 35 ans	16 à 25 ans
					Pourcentage				
Type de famille									
					Avec enfant(s) d'âge préscolaire				
Famille monoparentale	43	42	54	58	47	61	66	59	42
Famille biparentale	27	29	46	49	45	60	69	69	60
					Sans enfant d'âge préscolaire				
Famille monoparentale	62	58	73	71	62	75	81	74	67
Famille biparentale	46	48	63	66	66	70	80	80	78

1. Première vague du baby-boom.
2. Deuxième vague du baby-boom.

Sources : Statistique Canada, données non publiées des recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

L'un des facteurs qui pourrait expliquer l'accroissement plus lent de l'activité des mères seules est le fait que nombre d'entre elles bénéficient de l'aide sociale (Galarneau, 1992)[4] et de toutes sortes de subventions liées à leur condition. En allant travailler à l'extérieur, certaines perdront la totalité ou un partie de ces sources de revenus. Or, avant de prendre une telle décision, plusieurs s'assureront d'obtenir un revenu d'emploi supérieur à ce qu'elles reçoivent sous forme de subventions. Selon L.M. Powell[5], le revenu d'emploi à partir duquel il devenait payant de travailler à l'extérieur pour une mère seule «type» en 1989, était d'environ 20 000 $.

Les mères de familles biparentales étant relativement moins nombreuses à recevoir de l'aide sociale (Galarneau, 1992)[4], elles ne perdent souvent aucun autre revenu monétaire en allant travailler, mais accroissent plutôt celui de la famille. Ce facteur expliquerait donc en partie l'accroissement plus rapide de leur taux d'activité de 1971 à 1991.

Chapitre
3

Industrie, profession et régime de travail

Comme cette section porte sur l'industrie et la profession des femmes sur le marché du travail, nous n'avons inclus que les femmes qui avaient un emploi au moment du recensement.

Industrie

Traditionnellement, les femmes ont toujours travaillé dans un nombre restreint de secteurs, et aucun des groupes à l'étude ne fait exception. Quels que soient le groupe ou l'année observés, près des trois quarts des femmes se retrouvent dans trois secteurs : l'industrie manufacturière, celle du commerce ainsi que celle des services (**tableau 3.1**).

En 1981 et en 1991, les femmes âgées de 16 à 25 ans (les femmes de la deuxième vague du baby-boom et celles du post-baby-boom) étaient relativement plus susceptibles que les autres de travailler dans le secteur du commerce. La proportion des femmes de la deuxième vague qui oeuvraient dans le secteur du commerce diminuait lorsqu'elles atteignaient entre 26 et 35 ans, et ce, au profit du secteur des services. Cela peut être lié au fait que les emplois du secteur du commerce sont souvent temporaires et offrent de piètres conditions de travail. Avec le temps et l'expérience, les femmes ont peut-être eu accès à de meilleurs postes même si elles demeurent dans des secteurs à prédominance féminine, souvent moins bien rémunérés que les secteurs à prédominance masculine.

Au fil des ans, les femmes du pré-baby-boom et celles de la première vague du baby-boom ont également eu tendance à accroître leur présence dans le secteur des services. Rappelons que ce secteur est en croissance pour ce qui est de l'emploi total depuis 1975 et que, traditionnellement, il demeure celui que les femmes choisissent le plus fréquemment, regroupant de 40 % à 47 % des femmes de chacun des groupes observés ici.

De 1971 à 1991, la proportion de femmes travaillant dans l'industrie manufacturière a diminué de façon générale. Plus spécifiquement, elle est passée de 15 % à 7 % pour l'ensemble des groupes entre 1971 et 1991. Cette diminution marquée est étroitement liée au déclin de la part de l'emploi total détenue par cette industrie depuis plusieurs années.

Tableau 3.1
Répartition des groupes de femmes selon l'industrie

Groupe		1971		1981			1991			
		Pré-baby-boom	1re vague[1]	Pré-baby-boom	1re vague	2e vague[2]	Pré-baby-boom	1re vague	2e vague	Post-baby-boom
	Âge	26 à 35 ans	16 à 25 ans	36 à 45 ans	26 à 35 ans	16 à 25 ans	46 à 55 ans	36 à 45 ans	26 à 35 ans	16 à 25 ans
						Pourcentage[3]				
Industrie										
Primaire[4]		4	3	4	3	3	4	3	3	3
Manufacturière		15	14	14	13	12	10	10	10	7
Construction		1	1	2	2	1	2	2	2	1
Transport, communications et autres services publics		4	4	4	5	4	4	5	5	3
Commerce		13	15	17	14	20	15	14	14	24
Finances, assurances et affaires immobilières		7	8	7	9	9	7	8	9	6
Services[5]		43	40	44	45	40	47	47	44	45
Administration publique et défense		5	6	6	8	7	6	8	8	6
Autres[6]		9	9	3	2	3	4	4	4	5

1. Première vague du baby-boom.
2. Deuxième vague du baby-boom.
3. La somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100 en raison de l'arrondissement.
4. La catégorie "Primaire" comprend les industries suivantes : agriculture, chasse et pêche, forêts et mines.
5. La catégorie des services comprend les services aux entreprises, l'enseignement, les soins de santé, les services sociaux, l'hébergement et la restauration.
6. La catégorie "autres" comprend les activités indéterminées et imprécises.

Sources : Statisique Canada, données non publiées des recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Profession

Si les femmes sont concentrées dans un nombre restreint d'industries, elles le sont aussi dans un petit nombre de professions. En fait, cinq professions regroupent tout près des trois quarts d'entre elles (**tableau 3.2**). En tête de liste figure le travail de bureau, suivi des postes reliés aux services, à la vente, aux soins de santé et finalement à l'enseignement.

Même si les chiffres semblent indiquer peu de changements dans les professions des femmes, on note néanmoins certains mouvements intéressants. Par exemple, de 1971 à 1991, les postes de direction et d'administration sont devenus plus courants chez les trois premiers groupes (femmes du pré-baby-boom, de la première et de la deuxième vagues du baby-boom). Ce mouvement s'est fait de façon plus marquée pour les femmes de la deuxième vague du baby-boom[1]. Ce groupe s'est également déplacé des postes relatifs au travail de bureau et aux services à ceux liés aux sciences (naturelles et sociales) et génie, à l'enseignement et aux soins de santé. Il se peut que ces mouvements soient attribuables au fait que ce groupe de femmes a tout simplement terminé ses études entre 1981 et 1991. Cependant, le déplacement vers les catégories de direction, sciences (naturelles et sociales) et génie témoigne probablement d'un changement d'attitude, puisque ces postes sont traditionnellement occupés davantage par des hommes. Le fait que ce mouvement survienne également pour le groupe des femmes de la première vague du baby-boom et celui du pré-baby-boom vient appuyer l'hypothèse d'un changement d'attitude. Certains facteurs démographiques tels que la baisse de la fécondité, l'âge plus avancé des femmes lors du premier accouchement de même que des facteurs structurels, comme les politiques d'équité, ont probablement favorisé un tel changement.

De plus, selon une étude récente (Stout, 1992)[2], le nombre de femmes qui étudient et qui obtiennent leur diplôme dans des domaines autrefois réservés aux hommes a tendance à s'accroître. Par exemple, en 1975, on comptait 18 domaines d'études à prédominance masculine, en raison de la faible proportion de femmes qui y terminaient leurs études. En 1990, on n'en comptait plus que 12, la discipline «affaires et commerce[3]» étant même le deuxième choix des étudiantes alors qu'en 1975, cette discipline ne figurait même pas au nombre des 10 premiers choix.

Les professions des domaines de la vente et des services semblent attirer une plus grande proportion de femmes du post-baby-boom si on les compare à celles de la première et de la deuxième vagues du baby-boom au même âge. Cela peut être attribuable en partie à l'expansion des industries de services depuis le milieu des années 1970.

Tableau 3.2
Répartition des groupes de femmes selon la profession

Groupe	1971		1981			1991			
	Pré-baby-boom	1re vague[1]	Pré-baby-boom	1re vague	2e vague[2]	Pré-baby-boom	1re vague	2e vague	Post-baby-boom
Âge	26 à 35 ans	16 à 25 ans	36 à 45 ans	26 à 35 ans	16 à 25 ans	46 à 55 ans	36 à 45 ans	26 à 35 ans	16 à 25 ans
	Pourcentage[3]								
Profession									
Direction et administration	2	1	5	6	2	8	10	9	3
Sciences naturelles, génie, sciences sociales, religion et arts	3	3	4	6	5	5	7	8	6
Enseignement	11	6	9	9	2	8	9	6	3
Soins de santé	11	8	9	11	6	9	10	9	5
Travail de bureau	32	37	32	35	39	28	29	31	32
Vente	6	7	10	7	10	10	9	8	14
Services	11	15	14	11	19	15	13	14	23
Agriculture	3	2	2	2	2	3	2	2	2
Fabrication	5	4	6	4	4	4	3	3	2
Autres[4]	5	5	6	5	6	5	5	5	4
Non classées[5]	11	10	3	3	4	5	4	5	7

1. Première vague du baby-boom.
2. Deuxième vague du baby-boom.
3. La somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100 en raison de l'arrondissement.
4. La catégorie «autres» comprend les femmes occupant une profession dans les catégories suivantes : pêcheurs, trappeurs et travailleurs assimilés; travailleurs forestiers et bûcherons; mineurs, carriers, foreurs de puits de pétrole et de gaz et travailleurs assimilés; travailleurs des industries de transformation, usineurs et travailleurs des domaines connexes; travailleurs du bâtiment; personnel d'exploitation des transports; manutentionnaires et travailleurs assimilés; autres ouvriers qualifiés et conducteurs de machines.
5. La catégorie «non classées» comprend aussi les professions non déclarées.

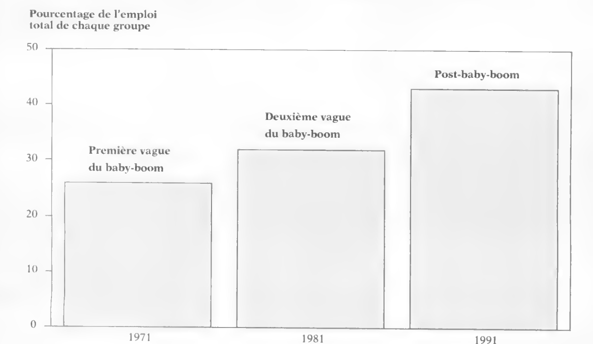
Sources : Statistique Canada, données non publiées des recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Régimes de travail

Les femmes ont toujours été plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel. Si cela demeure vrai en 1991, cette tendance a quelque peu évolué au cours des 20 dernières années.

Le travail à temps partiel est de plus en plus commun parmi les plus jeunes groupes de femmes à chaque recensement (ceux de 16 à 25 ans). La proportion de ces femmes travaillant à temps partiel est en effet passée de 26 % à 32 % et à 43 % de 1971 à 1991 (**graphique 3.1**). D'autre part, comme on en a fait mention précédemment, le taux d'activité s'est également accru pour ce groupe d'âge depuis 1971. Cela laisse donc sous-entendre que, si les jeunes femmes participent davantage au marché du travail, elles le font à temps partiel dans une plus grande mesure. Cela reflète en partie le fait que les jeunes ont eu tendance récemment, à combiner de plus en plus les études et le travail (Sunter, 1993)[4].

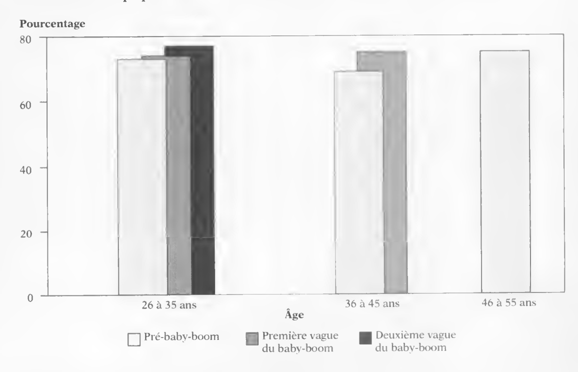
Graphique 3.1
Les femmes âgées de 16 à 25 ans travaillent de plus en plus à temps partiel



Sources : Statistique Canada, données non publiées des recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Par ailleurs, à chaque recensement, les femmes de 26 ans et plus travaillaient à temps plein dans des proportions s'approchant des trois quarts (**graphique 3.2**). Fait intéressant, des données plus détaillées nous indiquent que le fait de travailler toute l'année (à temps plein ou à temps partiel) a eu tendance à s'accroître pour les groupes de 26 ans et plus, et ce, depuis 1971.

Graphique 3.2
Quand elles ont 26 ans et plus, la majorité des femmes de chaque groupe travaillent à temps plein



Sources : Statistique Canada, données non publiées des recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Cette répartition des femmes entre les postes à temps plein et à temps partiel, cache un changement important : la hausse du travail à temps partiel «non choisi». En effet (Noreau, 1994)[5], s'il est vrai que la proportion de femmes qui travaillent à temps partiel a peu changé, celle des femmes qui adoptent ce régime involontairement a augmenté depuis 1980, passant de 17 % des employés à temps partiel en 1980 à 34 % en 1993. En fait, cette hausse survient surtout chez le groupe des femmes âgées de 25 à 44 ans, qui constitue le plus grand bassin de main-d'oeuvre à temps partiel. Bien que les hommes soient également affectés de plus en plus par le phénomène du travail à temps partiel non choisi, en 1993, les femmes étaient deux fois plus nombreuses à subir cette forme de sous-emploi (510 000 femmes contre 250 000 hommes).

D'autres études (Mayer, 1993[6]; Light et Ureta, 1992[7]; Lindeboom et Theeuwes, 1991[8]; Blank, 1989[9]) constatent que l'expérience de travail à temps partiel affecte les mouvements des individus sur le marché du travail. Par exemple, elle accroît la possibilité d'être en chômage ou inactif, elle peut «engendrer des coûts, notamment en termes de [sic] faible accumulation de capital humain, et générer des signaux de faible productivité chez les employeurs potentiels [...](Elle) peut avoir des effets à long terme, notamment sur la rémunération [...] Le travail à temps partiel peut aussi affecter la durée du chômage [...] Ces résultats varient selon le sexe et affectent en premier lieu les femmes» (Mayer, 1993)[10].

De façon générale, la proportion de travailleuses autonomes a augmenté au cours des trois recensements (**graphique 3.3**). Ce phénomène s'observe également chez les hommes. Cependant, même si les femmes sont sous-représentées parmi cette catégorie de travailleurs, leur nombre s'accroît beaucoup plus rapidement[11].

Graphique 3.3
Proportion de travailleuses autonomes, selon le groupe



Sources : Statistique Canada, données non publiées des recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Chapitre 4

Revenu d'emploi réel

Y a-t-il une amélioration du niveau de revenu d'emploi réel d'un groupe à l'autre dans le temps ? Pour répondre à cette question, nous avons réparti les femmes selon leur régime de travail à plein temps ou à temps partiel, toute l'année ou une partie de l'année. Dans un premier temps, nous examinerons le revenu d'emploi des femmes travaillant à temps plein toute l'année.

Revenu d'emploi réel des femmes travaillant à temps plein toute l'année

De 1971 à 1981, le revenu d'emploi réel moyen des groupes travaillant à temps plein toute l'année a augmenté considérablement : de 25 % pour les femmes du pré-baby-boom et de 55 % pour celles de la première vague du baby-boom **(Tableau 4.1, taux 1)**. Cette croissance rapide est en partie attribuable à la prospérité générale de cette période, qui a été accompagnée d'une augmentation importante des revenus. La croissance relativement plus rapide du revenu des femmes de la première vague du baby-boom est probablement liée au fait qu'elles étaient plus scolarisées et se trouvaient à un âge (26 à 35 ans) où les promotions sont plus fréquentes et les chances de trouver un emploi mieux rémunéré, plus élevées.

Cette forte croissance des revenus ne s'est pas répétée durant les années 1980. Les femmes du pré-baby-boom et celles de la première vague ont vu leur revenu d'emploi réel augmenter considérablement moins (de 5 % et 10 % respectivement). Pour celles de la deuxième vague cependant, l'accroissement était important (31 %) et survenait principalement pour les mêmes raisons que celles citées pour les femmes de la première vague au même âge (niveau supérieur de scolarité, promotions plus fréquentes et meilleures chances de trouver un emploi mieux rémunéré).

La comparaison d'un groupe à l'autre, au même âge **(Tableau 4.1, taux 2)** témoigne également d'une croissance importante du revenu d'emploi durant la période de prospérité des années 1970 : de 25 % pour les femmes de la première vague (par rapport à celles du pré-baby-boom) et de 17 % pour celles de la deuxième vague (par rapport à celles de la première vague).

La période moins prospère des années 1980 a vu décliner le revenu d'emploi des femmes des deux derniers groupes (celles de la deuxième vague du baby-boom et du post-baby-boom) par rapport au groupe précédent. Les toutes dernières (post-baby-boom) ont subi une chute importante de 6 % de leur revenu réel d'emploi par rapport aux femmes de la deuxième vague **(Tableau 4.1, taux 2)**.

Tableau 4.1
Revenu d'emploi réel moyen des groupes de femmes travaillant à temps plein toute l'année

Groupe	Âge	Revenu d'emploi moyen[1] (en dollars constants de 1990)	Taux 1[2]	Taux 2[3]
			Pourcentage	
1971				
Pré-baby-boom	26 à 35 ans	20 940	-	-
1re vague[4]	16 à 25 ans	16 896	-	-
1981				
Pré-baby-boom	36 à 45 ans	26 273	25	-
1re vague	26 à 35 ans	26 192	55	25
2e vague[5]	16 à 25 ans	19 783	-	17
1991				
Pré-baby-boom	46 à 55 ans	27 547	5	-
1re vague	36 à 45 ans	27 703	10	9
2e vague	26 à 35 ans	25 875	31	-1
Post-baby-boom	16 à 25 ans	18 543	-	-6

1. Le revenu d'emploi réfère toujours à celui de l'année précédant celle du recensement.
2. Taux de croissance sur 10 ans du revenu d'emploi moyen pour chaque groupe. Par exemple, le revenu d'emploi moyen des femmes de la première vague du baby-boom a augmenté de 55 % entre 1970 et 1980 (passant de 16 896 $ à 26 192 $).
3. Taux de croissance du revenu d'emploi de chaque groupe par rapport à celui qui le précède lorsqu'il avait le même âge. Par exemple, en 1981, le revenu d'emploi moyen des femmes de la première vague du baby-boom était de 25 % supérieur à celui des femmes du pré-baby-boom lorsqu'elles avaient le même âge en 1970 (passant de 20 940 $ à 26 192 $).
4. Première vague du baby-boom.
5. Deuxième vague du baby-boom.

Sources : Statistique Canada, données non publiées des recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

En conclusion, il faut ajouter que cette stagnation (et dans certains cas, cette détérioration) des revenus d'emploi entre 1981 et 1991 n'est pas propre aux femmes. Dans une étude récente, Morissette et al. (1993)[1] observent des tendances semblables pour les hommes et les femmes, entre 1981-1988.

Revenu d'emploi réel des femmes travaillant à temps partiel ou une partie de l'année

Le revenu d'emploi moyen des femmes travaillant à temps partiel est examiné en combinaison avec celui des femmes qui travaillent une partie de l'année (**tableau 4.2**). Cela, parce que l'on peut considérer que le «lien[2]» au marché du travail pour une bonne partie de ces femmes est plus faible que pour celles qui travaillent à temps plein toute l'année.

Si on compare ce groupe à celui des femmes travaillant à temps plein toute l'année, on note certaines différences intéressantes. Au cours de la première décennie, le revenu d'emploi s'est accru modestement pour les femmes du pré-baby-boom (**Tableau 4.2, taux 1 :** 13 %) mais considérablement plus pour les femmes de la première vague du baby-boom (**Tableau 4.2, taux 1 :** 63 %). Cela est comparable à ce que l'on observait pour les femmes à temps plein toute l'année.

Cependant, de 1981 à 1991, le revenu d'emploi des trois premiers groupes de femmes (pré-baby-boom, première et deuxième vagues du baby-boom) s'est accru beaucoup plus (**Tableau 4.2, taux 1 :** 15 %, 22 % et 79 % respectivement) que celui des femmes à temps plein toute l'année (**Tableau 4.1, taux 1 :** 5 %, 10 % et 31 % respectivement). L'étude de Morissette et al. (1993)[4.1] constate le même phénomène pour la période 1981-1988 et pour les femmes ayant eu au moins un emploi à temps partiel durant l'année. Cette étude attribue la croissance plus importante des revenus d'emploi réels de ces femmes à une augmentation du nombre d'heures travaillées.

La comparaison entre 1971 et 1981, d'un groupe de femmes à l'autre, au même âge, indique un accroissement beaucoup moins important du revenu d'emploi réel moyen des femmes travaillant à temps partiel ou une partie de l'année (**tableau 4.2**, **taux 2 :** 9 % et - 3 %) que pour celles à temps plein toute l'année (**tableau 4.1**, **taux 2 :** 25 % et 17 %). Mais de 1981 à 1991, la situation des femmes de la première et de la deuxième vagues travaillant à temps partiel ou une partie de l'année a semblé s'améliorer (**Tableau 4.2, taux 2 :** 19 % et 7 % respectivement) par rapport à celle de leurs prédécesseures au même âge, et cette amélioration était plus importante que celle des femmes travaillant à temps plein toute l'année (**Tableau 4.1, taux 2 :** 9 % et - 1 % respectivement).

Le revenu d'emploi réel des jeunes femmes en 1991, des femmes du post-baby-boom, ne présentait cependant aucune amélioration. Qu'elles aient travaillé à temps plein toute l'année (**tableau 4.1**), à temps partiel ou une partie de l'année (**tableau 4.2**), elles accusaient invariablement une perte importante de leur revenu d'emploi réel moyen par rapport aux femmes de la deuxième vague du baby-boom au même âge (**Tableau 4.1, taux 2 :** - 6 % et **Tableau 4.2, taux 2 :** - 10 % respectivement).

Tableau 4.2
Revenu d'emploi moyen des groupes de femmes travaillant à temps partiel ou une partie de l'année

Groupe	Âge	Revenu d'emploi moyen[1] (en dollars constants de 1990)	Taux 1[2]	Taux 2[3]
			Pourcentage	
1971				
Pré-baby-boom	26 à 35 ans	10 885	-	-
1re vague[4]	16 à 25 ans	7 310	-	-
1981				
Pré-baby-boom	36 à 45 ans	12 252	13	-
1re vague	26 à 35 ans	11 917	63	9
2e vague[5]	16 à 25 ans	7 110	-	-3
1991				
Pré-baby-boom	46 à 55 ans	14 129	15	-
1re vague	36 à 45 ans	14 528	22	19
2e vague	26 à 35 ans	12 710	79	7
Post-baby-boom	16 à 25 ans	6 391	-	-10

1. Le revenu d'emploi réfère toujours à celui de l'année précédant celle du recensement.
2. Taux de croissance sur 10 ans du revenu d'emploi moyen pour chaque groupe. Par exemple, le revenu d'emploi moyen des femmes du pré-baby-boom augmente de 13 % entre 1970 et 1980 (passant de 7 310 $ à 11 917 $).
3. Taux de croissance du revenu d'emploi moyen de chaque groupe par rapport à celui qui le précède. Par exemple, en 1981, le revenu d'emploi moyen des femmes de la première vague du baby-boom était de 9 % supérieur à celui des femmes du pré-baby-boom lorsqu'elles avaient le même âge en 1971 (passant de 10 885 $ à 11 917 $).
4. Première vague du baby-boom.
5. Deuxième vague du baby-boom.

Sources : Statistique Canada, données non publiées des recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Comparaison entre le revenu d'emploi réel des hommes et des femmes

De façon générale, le revenu d'emploi moyen des hommes a toujours été supérieur à celui des femmes. Plusieurs facteurs expliquent cet écart dont la concentration différente des hommes et des femmes par industrie et profession, l'expérience discontinue des femmes sur le marché du travail et le fait que, même si elles occupent un emploi à temps plein, leur expérience antérieure est plus souvent que les hommes, faite d'expérience à temps partiel (Mayer, 1993)[3.5]. Ces facteurs combinés à l'existence possible de discrimination sexuelle dans certaines professions de même que de niveaux de scolarité différents entre les sexes expliquent en grande partie les écarts de revenu d'emploi.

Dans le but de comparer le revenu d'emploi entre les sexes, nous avons établi un ratio du revenu d'emploi réel moyen femmes/hommes en fonction du niveau de scolarité de chacun des groupes, portant uniquement sur les personnes travaillant à temps plein toute l'année (**tableau 4.3**). Un ratio de 100 indiquerait une égalité parfaite entre ces deux revenus et un ratio de moins de 100, que les femmes ont un revenu d'emploi inférieur[3].

Compte tenu du fait que les femmes sont plus éduquées, qu'elles étudient de plus en plus dans des domaines autrefois réservés presque exclusivement aux hommes, qu'elles ont accru considérablement leur présence sur le marché du travail, leur revenu d'emploi se rapproche-t-il de celui des hommes, d'un recensement à l'autre ? Autrement dit, le ratio augmente-t-il ?

Si on compare le ratio de chaque groupe dans le temps (**tableau 4.3**), on note une diminution; l'écart entre le revenu d'emploi réel moyen des hommes et des femmes a donc tendance à s'accroître à mesure que les gens vieillissent. Par exemple, pour les femmes du pré-baby-boom, il passe de 65 à 61 au total, de 76 à 67 pour les femmes de la première vague du baby-boom et de 77 à 75 pour les femmes de la deuxième vague du baby-boom. Cela reflète probablement le fait que le revenu d'emploi des hommes augmente plus rapidement que celui des femmes.

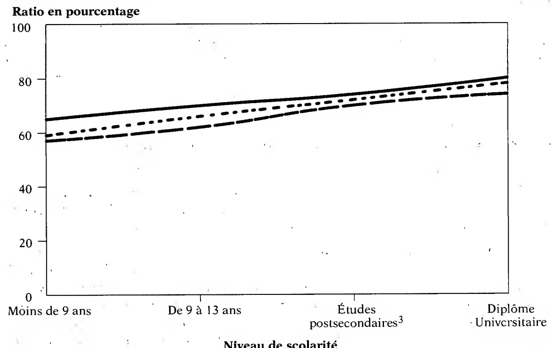
Tableau 4.3
Ratio du revenu d'emploi[1] (femmes/hommes)[2] selon le niveau de scolarité

Groupe	1971		1981			1991			
	Pré-baby-boom	1re vague[3]	Pré-baby-boom	1re vague	2e vague[4]	Pré-baby-boom	1re vague	2e vague	Post-baby-boom
Âge	26 à 35 ans	16 à 25 ans	36 à 45 ans	26 à 35 ans	16 à 25 ans	46 à 55 ans	36 à 45 ans	26 à 35 ans	16 à 25 ans
	Pourcentage								
Niveau de scolarité									
Total	65	76	60	71	77	61	67	75	83
Moins de 9 ans	57	66	56	60	69	58	60	65	74
9 à 13 ans	62	72	58	66	74	60	65	70	78
Études postsecondaires[5]	70	79	63	72	76	64	68	74	82
Diplôme universitaire	73	92	67	78	86	66	73	80	90

1. Ratio calculé à partir des revenus d'emploi pour les années précédant celles des recensements.
2. Seuls les femmes et les hommes travaillant à temps plein toute l'année (49 à 52 semaines) sont compris dans le ratio.
3. Première vague du baby-boom.
4. Deuxième vague du baby-boom.
5. Cette catégorie comprend les personnes ayant obtenu un certificat ou un diplôme d'une école de métiers, ayant fait certaines études universitaires ou autres études non universitaires sans certificat ou diplôme ou avec certificat ou diplôme.

Sources : Statistique Canada, données non publiées des recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Graphique 4.1
Ratio du revenu d'emploi[1] (femmes/hommes)[2] selon le niveau de scolarité, pour les femmes de 26 à 35 ans, selon le groupe



Pré-baby-boom — Première vague du baby-boom — Deuxième vaguc du baby-boom

1. Ratio calculé à partir des revenus d'emploi pour les années précédant cclles des recensements.
2. Seuls les femmes et les hommes travaillant à temps plein toute l'annéc (49 à 52 semaines) sont compris dans le ratio.
3. Cette catégorie comprend les personnes ayant obtenu un certificat ou un dipôme d'une école de métiers, ayant fait certaines études universitaires ou autres études non universitaires sans certificat ou diplôme ou avec certificat ou diplôme.

Sources : Statistique Canada, données non publiées des recensements du Canada dc 1971, 1981 et 1991.

Si toutefois, on compare les femmes de 26 à 35 ans, à chaque recensement, il y a effectivement un rapprochement entre le revenu d'emploi des femmes et des hommes, pour tous les niveaux de scolarité (**graphique 4.1**). Au total, le ratio pour les groupes âgés de 26 à 35 ans, passe de 65 pour les femmes du pré-baby-boom en 1970 à 71 pour les femmes de la première vague du baby-boom en 1980 et à 75 pour les femmes de la deuxième vague du baby-boom en 1990. Ce ratio établit également de façon très claire sa relation avec le niveau de scolarité, ces deux variables augmentant en tandem pour tous les groupes, à tous les recensements.

En conclusion, si l'écart entre le revenu d'emploi des femmes et des hommes a tendance à s'accroître à mesure que les gens vieillissent, parce que le revenu d'emploi des hommes augmente plus rapidement que celui des femmes, cet écart diminue lorsqu'on passe à des groupes plus jeunes.

Il faut noter que les 16 à 25 ans de chaque recensement ont parfois des ratios très élevés. Comme les hommes et les femmes de ce groupe d'âge n'ont souvent pas encore d'emploi stable et peu d'expérience sur le marché du travail, leurs revenus d'emploi sont donc plutôt faibles. C'est en partie ce qui explique qu'à ce stade, les hommes et les femmes ont des niveaux de revenu d'emploi plus comparables.

Contribution de la femme dans le revenu d'emploi familial

Les familles dont les deux conjoints travaillent formant désormais la majorité, on pourrait s'attendre à ce que la part du revenu d'emploi des femmes dans le revenu d'emploi familial augmente dans le temps et selon les groupes, mais qu'en est-il au juste ?

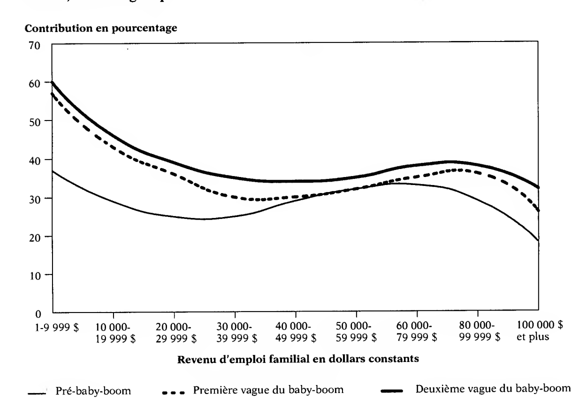
La contribution de la femme dans le revenu d'emploi familial dépend de plusieurs facteurs, dont l'intensité du travail de chacun des membres de la famille, le nombre de membres qui contribuent au revenu familial, le type d'emploi qu'ils détiennent et l'industrie où ils travaillent, pour n'en nommer que quelques-uns. Pour cet exercice, nous n'avons retenu que les femmes mariées ou en union libre, qui ont eu un revenu d'emploi au cours de l'année précédant celle du recensement, pour un travail à temps plein ou à temps partiel, toute l'année ou une partie de l'année seulement.

De façon générale, la contribution des femmes dans le revenu d'emploi familial diminue à mesure que ce dernier augmente et reflète en grande partie la situation salariale du conjoint (tableau 4.4). Par exemple, aux catégories faibles de revenu d'emploi familial, la contribution des femmes est relativement élevée, leur conjoint étant probablement faiblement rémunéré, sans emploi ou encore n'ayant pas travaillé toute l'année. Aux catégories supérieures de revenu, la part de la femme est faible mais puisque le revenu familial est élevé, le revenu du conjoint l'est sans doute également.

Il est intéressant d'observer qu'au moment où le revenu d'emploi familial atteint des niveaux légèrement au-dessus de la moyenne, la contribution de la femme s'accroît quelque peu. Cela peut être attribuable à une combinaison de situations, dont possiblement la présence plus élevée de couples formés de professionnels, dont l'intensité au travail tend à être élevée tant pour les hommes que pour les femmes. Le fait que la part des autres membres de la famille (lesquels représentent principalement le conjoint) demeure plus élevée que celle de la femme reflète probablement en partie l'écart salarial entre les hommes et les femmes.[4]

Si on compare maintenant la contribution des femmes des trois premiers groupes (celles du pré-baby-boom, des première et deuxième vagues du baby-boom) au même âge, soit entre 26 et 35 ans, on constate là aussi un accroissement de la contribution des femmes pour tous les niveaux de revenu d'emploi familial (**graphique 4.2**). Les femmes de la deuxième vague du baby-boom ont donc la plus forte contribution pour tous les niveaux de revenu d'emploi familial.

Graphique 4.2
Contribution des femmes de 26 à 35 ans dans le revenu d'emploi moyen de la famille, selon le groupe



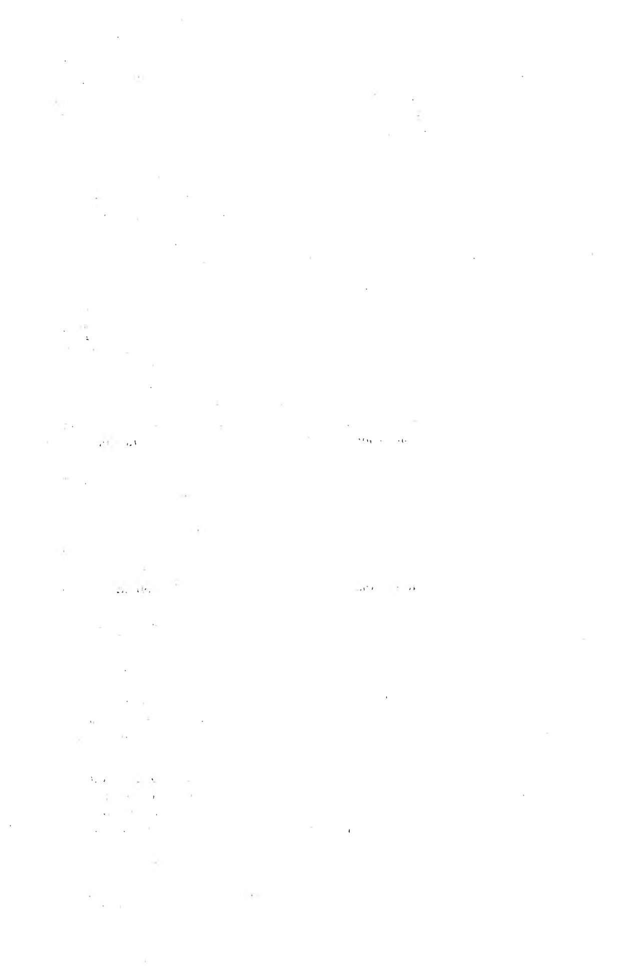
Sources : Statistique Canada, données non publiées des recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.

Tableau 4.4
Contribution des femmes mariées ou en union libre dans le revenu d'emploi moyen de la famille

Groupe	1971 Pré-baby-boom	1971 1re vague[1]	1981 Pré-baby-boom	1981 1re vague	1981 2e vague[2]	1991 Pré-baby-boom	1991 1re vague	1991 2e vague	1991 Post-baby-boom
Âge	26 à 35 ans	16 à 25 ans	36 à 45 ans	26 à 35 ans	16 à 25 ans	46 à 55 ans	36 à 45 ans	26 à 35 ans	16 à 25 ans
					Pourcentage				
Revenu d'emploi de la famille[3]									
(en $ constants de 1990)									
Total[4]	29[5]	34	30	33	34	31	33	36	36
1 à 9 999 $	37	41	62	57	53	68	61	60	53
10 000 à 19 999 $	29	34	46	43	41	54	48	46	42
20 000 à 29 999 $	25	30	37	36	35	47	43	39	36
30 000 à 39 999 $	25	32	30	30	33	38	36	35	35
40 000 à 49 999 $	29	35	29	30	34	34	33	34	36
50 000 à 59 999 $	32	36	29	32	35	32	33	35	37
60 000 à 79 999 $	33	35	31	35	36	31	33	38	37
80 000 à 99 999 $	29	28	32	36	32	30	35	38	35
100 000 $ et plus	18	18	25	26	22	26	30	32	27

1. Première vague du baby-boom.
2. Deuxième vague du baby-boom.
3. Le revenu d'emploi est celui de l'année précédant celle de chaque recensement.
4. Les revenus d'emploi négatifs sont inclus dans le calcul des parts pour l'ensemble des niveaux de revenu d'emploi familial.
5. À titre d'exemple, ce pourcentage de 29 % signifie que le revenu d'emploi moyen des femmes du pré-baby-boom en 1970 équivalait à 29 % du revenu d'emploi moyen de tous les membres de la famille combinés.

Sources : Statistique Canada, données non publiées des recensements du Canada de 1971, 1981 et 1991.



Conclusion

Le phénomène le plus frappant de cette étude demeure la hausse spectaculaire du taux d'activité des femmes, et ce, quelle que soit leur année de naissance. Cependant, cet engouement pour le marché du travail est d'autant plus important que les femmes sont jeunes. Les femmes nées au cours des 10 premières années du baby-boom, celles de la première vague du baby-boom, sont d'ailleurs celles qui semblent ouvrir la voie. Ce sont celles qui connaissent la plus forte croissance de leur taux d'activité de 1971 à 1991 et qui se démarquent le plus par rapport au groupe précédent. Il semble qu'une partie des femmes de cette première vague du baby-boom ait d'abord suivi la voie traditionnelle, celle qui suggérait aux femmes de demeurer au foyer et d'élever les enfants, pour ensuite suivre une autre voie, moins traditionnelle, celle du marché du travail. Le même phénomène s'est produit pour le groupe né avant le baby-boom, mais un peu plus tard dans leur vie. Les groupes qui ont suivi ont renforcé cette nouvelle tendance de sorte que l'activité sur le marché du travail fait désormais partie de la vie des femmes.

Ce mouvement a été accompagné de nombreux changements dans les mentalités, ce qui s'est entre autres traduit par un accroissement de la scolarité, une plus longue hésitation avant de commencer à vivre à deux et d'avoir des enfants de même que par une baisse de la fécondité. Ces facteurs ont été déterminants dans l'orientation nouvelle des femmes vers le marché du travail.

En plus des femmes, le marché du travail a dû absorber les nombreux travailleurs issus du baby-boom. Avec le temps et des années de croissance plus faible, le marché du travail a connu un certain engorgement. Cela se reflète d'ailleurs dans les taux de chômage toujours plus élevés d'un groupe à l'autre et dans une diminution du revenu d'emploi réel des plus jeunes groupes de femmes par rapport à leurs prédécesseures. Ce phénomène semble frapper plus durement le groupe des jeunes nées après le baby-boom.

Compte tenu d'un contexte économique pour le moins difficile pour l'ensemble des travailleurs, avec la création de postes principalement temporaires, à temps partiel, il sera intéressant d'observer de quelle façon les politiques du marché du travail répondront aux aspirations des femmes en matière d'équité et d'accès à des postes mieux rémunérés.

Notes

Notes du chapitre 1

1. Le taux d'activité est défini comme la proportion de la population de 16 ans et plus qui est soit employée, soit en chômage.

Notes du chapitre 2

1 Statistique Canada. Enquête sur la population active, données non publiées, 1961.

2 Il est possible que cette croissance de la proportion de femmes ayant plus de 13 ans de scolarité soit attribuable en partie à l'arrivée d'immigrantes, lesquelles ne sont pas exclues des groupes étudiés.

3 Ce changement se reflète dans le fait, par exemple, que les Canadiens retardent de plus en plus le moment où ils se mettent en ménage et commencent à avoir des enfants. Ils étudient plus longtemps, et la participation des femmes au marché du travail est désormais une activité qui va de soi de sorte que les familles où les deux conjoints travaillent à l'extérieur sont maintenant la norme.

4 Galarneau, D. «Les pensions alimentaires» dans ***L'emploi et le revenu en perspective, été*** 1992, vol. 4, n° 2.

5 Powell, L.M. «Toward Child Care Policy Development in Canada», dans ***Social Policy in a Global Economy,*** publié sous la direction de Terrance M. Hunsley, School of Policy Studies, Queen's University Press, 1992.

Notes du chapitre 3

1 Les données de l'Enquête sur la population active permettent d'observer le même mouvement. Selon cette enquête, le nombre de femmes adultes dans les professions de cols blanc en 1993 était deux fois plus élevé qu'en 1976. Cet accroissement était en grande partie attribuable à la catégorie "Professions libérales, direction et administration" laquelle regroupait plus de 50 % des femmes de la catégorie cols blancs en 1993, comparativement à moins de 40 % en 1976. Moyennes annuelles de la population active, "***Tendances de l'emploi selon la profession***" n° 71-220 au catalogue, 1993, pp. A3-A9.

2 Stout, C.W. «L'université au féminin», dans ***L'emploi et le revenu en perspective***, hiver 1992, vol.4, n° 4.

3 Cette discipline est différente de la catégorie «commerce» figurant au tableau 3.1. Comme catégorie d'industrie, elle regroupe les personnes qui travaillent principalement dans les industries du commerce de gros et de détail. Comme discipline universitaire, elle se rapproche davantage du domaine de l'administration qui vise à former des gestionnaires et des administrateurs.

4 Sunter, D. «École, travail et décrochage», dans ***L'emploi et le revenu en perspective, été*** 1993, vol. 5, n° 2.

5 Noreau, N. «Le temps partiel non choisi», dans ***L'emploi et le revenu en perspective, automne*** 1994, vol. 6, n° 3.

6 Mayer, F. «L'effet de l'expérience d'emploi à temps partiel sur la durée du chômage au Canada : comparaison des situations des femmes et des hommes», texte présenté dans le cadre du Colloque sur l'égalité économique, Condition féminine Canada, novembre 1993.

7 Light, A. et Ureta, M. «Panel Estimates of Male and Female Job Turnover Behavior: Can Female Nonquitters be Identified?», dans ***Journal of Labor Economics***, 10(2), 1992.

8 Lindeboom, M. et Theeuwes, J. «Job Duration in the Netherlands: the Co-Existence of High Turnover and Permanent Job Attachment», dans ***Oxford Bulletin of Economics and Statistics***, 53(3), 1991.

9 Blank, R.M. «The role of Part-Time Work in Women's Labor Market Choices Over Time», dans ***American Economic Review Papers and Proceedings***, 79(2), mai 1989.

Notes (fin)

10 Mais il faut ajouter que le travail à temps partiel est parfois considéré comme une solution au problème de chômage. Après avoir été choisie par certaines entreprises européennes, cette solution atteint maintenant nos frontières. Des entreprises d'ici commencent à réduire le nombre de jour de travail par semaine, au lieu de procéder à des mises à pied. Si cette tendance se poursuit, certains signaux négatifs perpétués par le travail à temps partiel pourraient alors disparaître, cette forme de travail devenant plus commune.

11 Selon les données de l'Enquête sur la population active, le nombre de femmes travailleuses autonomes a presque triplé entre 1976 et 1993 (de 206 000 à 590 000) tandis que pour les hommes, il s'est accru de 57 % (de 842 000 à 1 322 000).

Notes du chapitre 4

1 Morissette, R., Myles, J., Picot, G. «***What is happening to Earnings Inequality in Canada?***», Direction des études analytiques, Document de recherche n° 60, Statistique Canada, décembre 1993.

2 Le «lien» au marché du travail réfère ici à une notion un peu abstraite. Cependant, lorsque ce lien s'intensifie, cela se traduit par une participation des femmes sur le marché du travail,de moins en moins sporadique et de plus en plus à temps plein et ce, en dépit des arrêts inévitables lors de maternités.

3 Ces indices ne peuvent toutefois être utilisés comme mesure d'équité salariale entre les hommes et les femmes puisque le revenu d'emploi dépend également de la profession et de l'industrie dans lesquelles travaillent les individus, variables dont on n'a pas tenu compte dans le tableau 4.3.

4 Il faut cependant ajouter que la comparaison qui est faite ici est biaisée en faveur des femmes puisque le critère de sélection pour cet exercice, était que seules les femmes qui travaillaient devaient être retenues, que leur conjoint travaillent ou non. Il se peut donc que la contribution aux catégories faibles de revenu soit plus élevée qu'elle l'aurait été si le même critère avait prévalu pour les hommes, c'est-à-dire si seuls les hommes ayant un emploi avaient été sélectionnés.

Une génération au travail : les femmes du baby-boom

Statistique Canada

Dans quelle mesure l'activité des femmes a-t-elle changé au cours de la période de vingt ans qui sépare les groupes du début, du milieu et de la fin du baby-boom? Le présent rapport porte sur l'évolution des femmes au sein de la population active. On y compare les caractéristiques démographiques, le niveau de scolarité, l'état matrimonial et le nombre d'enfants chez les femmes de ces trois groupes. On se penche sur les professions et les régimes de travail. Le dernier chapitre présente des données sur le revenu et décrit l'apport global des femmes au revenu des familles.

Les publications de la série *Le Canada à l'étude*, rédigées dans un style clair et attrayant, présentent des statistiques tirées du dernier recensement; il s'agit de la source de données démographiques et socio-économiques la plus riche au Canada!

Autres titres de la série :

La dynamique de la population au Canada
Les familles au Canada
Les Canadiens en mouvement
Profil des personnes âgées au Canada
Les enfants et les jeunes : un aperçu
Évolution de la population immigrante au Canada
Les langues au Canada
Travailleurs autonomes
Les gains des Canadiens
Le revenu des familles au Canada

Also available in English.

ISBN 0-13-150905-5

9 780131 509054

PRENTICE HALL CANADA INC.